



Recommandation avocat pour sortie d'indivision difficile

Par **Mila1965**, le **10/06/2019** à **10:43**

Bonjour,

Je pensais sortir facilement de l'indivision sur un bien acheté à 50.50 avec mon concubin de 6 années.

Il a produit des tas de documents douteux, il a fait un commodat sur une partie de la maison sans mon accord, il occupe le bien, et l'estimation de la maison a été faite par un ami à lui en sous estimant la valeur du bien, il a porté plainte pour abandon de domicile, moi j'avais fait une main levée à la gendarmerie l'année dernière suite à une agression verbale et il m'avait dit de dégager, je vais la modifier en Plainte officielle.

Je voudrais un bon avocat qui puisse m'épauler me conseiller à défendre mes droits.

En vous remerciant

Par **youris**, le **10/06/2019** à **11:15**

bonjour,

pour trouver un avocat, vous pouvez renseigner auprès du barreau compétent pour votre domicile.

vous pouvez demander également une ou plusieurs estimations.

comme il n'y a aucun lien juridique entre concubins, il ne peut pas y avoir d'abandon de domicile puisque c'est une union libre ou chacun peut partir quand il veut.

avez-vous un crédit pour ce bien et qui rembourse le crédit ?

salutations

Par **Mila1965**, le **11/06/2019** à **08:53**

Bonjour Youris,

Merci pour les indications je vais me renseigner.

En ce qui concerne le crédit, Mr à demandé à la banque un récapitulatif des sommes versées par chacun sur le compte joint, il apparaît que j'ai versé la moitié du crédit depuis 6 ans, certes il a versé plus (il gagne le double que moi), mais j'assurais l'alimentation.

Je pensais qu'il était gentil...

Bonne journée et merci